

# Polyommatus bellargus (Rottemburg, 1775)

## l'Azuré bleu-céleste

### Statut

RE

CR

EN

VU

NT

LC

Bourgogne  
Franche-Comté

DD

NA

NE

Europe – LC  
France – LC

Cet Azuré est en général commun dans ses biotopes, où d'importantes fluctuations d'effectifs sont parfois enregistrées.



Mâle (Haute-Saône, 2009).

### Écologie et biologie

L'Azuré bleu-céleste est une espèce très préférentiellement calcaricole, xérophile, liée aux pelouses sèches, aux anciennes carrières et lavières, aux prairies maigres enclavées dans des bois clairs, où prospère sa plante-hôte l'Hippocrépide-à-toupet (*Hippocrepis comosa*). Les populations y sont parfois très denses, en l'absence de concurrence. D'autres colonies peuvent survivre dans des habitats beaucoup plus réduits, tels les talus des bords de routes et les bords de chemins agricoles. Les adultes, qui butinent volontiers le Lotier, les Serpolets et l'Origan, ont coutume de se rassembler pour pomper l'humidité du sol.

### Description et risques de confusion

*P. bellargus* se caractérise par son dessus lumineux, bleu céleste satiné chez le mâle, bordé d'un fin liseré marginal noir. Les ailes de la femelle, brun chocolat, sont très souvent suffusées de bleu à la base et même parfois sur la quasi-totalité de l'aile (f. *ceronus* Esper), ornée de lunules submarginales orange vif. Les deux sexes portent des franges blanches, finement entrecoupées de noir dans le prolongement des nervures. Le revers est gris-brun, plus foncé chez la femelle, avec des points noirs cerclés de blanc bien développés.

En été, il existe un risque de confusion pour les femelles chez les populations cohabitant avec celles de *P. coridon*. La femelle de *P. bellargus* présente toujours, en face supérieure, quelques écailles bleu franc à la base des ailes

qui n'existent jamais chez la femelle de *P. coridon*. En revanche, aucun risque de confusion pour les mâles. À noter que l'on peut rencontrer en juin de rares mâles hybrides entre *P. bellargus* et *P. coridon* (forme de teinte intermédiaire, dénommée *polonus* Zeller).

### Distribution

Espèce eurosibérienne, répandue presque partout en France, en général commune.

En Bourgogne comme en Franche-Comté, la distribution suit les plateaux calcaires en plaine. Dans le massif du Jura, l'espèce dépasse les 1200 m (Bois-d'Amont).

Il existe cependant quelques stations hors calcaire sur la retombée méridionale des Vosges et le Morvan, sur sol cristallin, dans des secteurs particulièrement abrités et secs.

### Phénologie

Espèce bivoltine, se montrant en mai-juin, puis en août-septembre. Quelques rares émergences tardives en octobre certaines années chaudes (2003, 2009, 2012) ne permettent pas d'affirmer la présence d'une troisième génération sous nos latitudes.

Dates extrêmes : (14 avril 2007)  
20 avril – 1<sup>er</sup> novembre.

### Atteintes et menaces

L'Azuré bleu-céleste est directement menacé soit par la fermeture des milieux, soit par l'intensification locale des activités agricoles (vignoble...). Le gyrobroyage estival des talus routiers peut se montrer néfaste en limitant les possibilités d'échanges et de dispersion.

### Orientations de gestion et mesures conservatoires

Les approches de type « Trame verte et bleue » sont à privilégier, en entretenant un réseau de pelouses reliées par des corridors.

### Difficulté de détermination

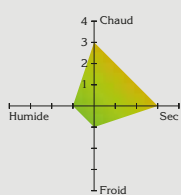


pour le mâle



pour la femelle

### Diagramme écologique



Jean-Pierre TRANCHEFELIX



*Hippocrepis comosa*.

Denis JUGAN



Femelle typique (Haute-Saône, 2009).

Denis JUGAN



Pariade, femelle à gauche (Haute-Saône, 2012).

Denis JUGAN

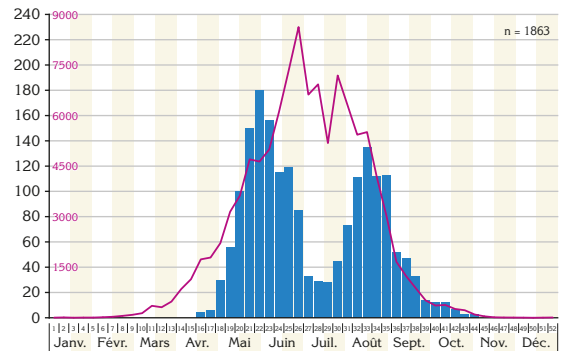


Acouplement, Femelle à droite (Haute-Saône, 2009).

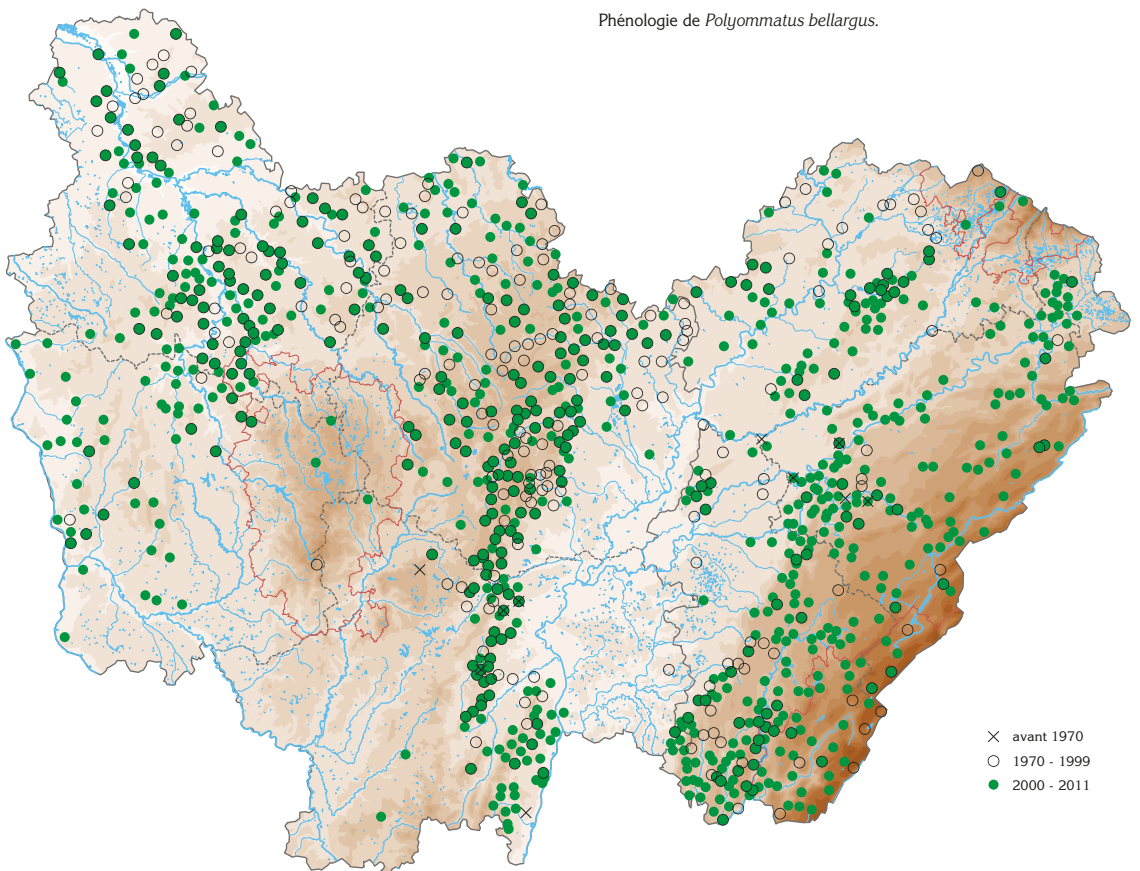
Denis JUGAN



Femelle bleue (f. *ceronus* esper) (Haute-Saône, 2010).



Phénologie de *Polyommatus bellargus*.



Distribution de *Polyommatus bellargus* en Bourgogne et Franche-Comté.